

écorce ⁷

② TEXTES OFFICIELS



écorce

2

TEXTES OFFICIELS

Ce projet s'inscrit dans la politique éducative du Ministère de l'Éducation Nationale et s'appuie sur plusieurs textes officiels.

2.1. La Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013

- continuité des apprentissages entre l'école et le collège, une transition école-collège facilitée et la création d'un nouveau cycle CM1-CM2-6^e;
- parcours d'éducation artistique et culturelle,
- éducation à la santé et à la citoyenneté,
- entrée dans l'ère du numérique par la formation à l'utilisation des outils et des ressources numériques.

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a introduit l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le code de l'éducation.

« Art. L. 312-19.-L'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire. Elle a pour objectif d'éveiller les enfants aux enjeux environnementaux. Elle comporte une sensibilisation à la nature et à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles. »

« Art. L. 401-4.-Il est institué, dans chaque secteur de recrutement d'un collège, un conseil école-collège. En cohérence avec le projet éducatif territorial, celui-ci propose au conseil d'administration du collège et aux conseils des écoles de ce secteur des actions de coopération, des enseignements et des projets pédagogiques communs visant à l'acquisition par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu à l'article L. 122-1-1. Parmi ces propositions, des échanges de pratiques

et d'enseignants entre les établissements peuvent être expérimentés sur la base du volontariat, dans le respect du statut de l'enseignant. La composition et les modalités de fonctionnement du conseil école-collège sont fixées par décret.

2.2. La circulaire du 27 août 2019 introduit une nouvelle phase de généralisation de l'EDD

« La lutte contre le réchauffement climatique ainsi que la protection de l'environnement et de la biodiversité constituent un enjeu majeur des prochaines décennies. [...] Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse est un acteur privilégié de la transition écologique dans ces deux dimensions : d'une part, il assure l'éducation de tous les élèves au développement durable et au respect de l'environnement ; d'autre part, il participe effectivement à cette transition en permettant de conjuguer les gestes quotidiens des élèves et des personnels et l'effet de masse de ses quelque 60 000 implantations. L'école est en effet à la fois un lieu où s'apprend l'engagement en la matière, et un lieu qui se doit d'être exemplaire en matière de protection de l'environnement. »

Circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019.

Cette nouvelle circulaire EDD (la 5^e en 15 ans) introduit une nouvelle phase de généralisation de l'EDD. Elle vise à mettre en œuvre concrètement le plan d'actions en faveur du climat et de la biodiversité annoncé par le Ministère le 5 juin 2019.

2.3. Les programmes de 2020

Les modifications apportées par ces nouveaux programmes renforcent, du cycle 1 au cycle 4, les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable.

Extrait du BOEN n°31 du 30 juillet 2020 :

« Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. En particulier, les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du respect et de la protection de l'environnement à toutes les échelles, et à court et moyen termes.

Dans des échanges contradictoires, pouvant prendre appui sur la littérature jeunesse, des écrits documentaires ou journalistiques, les élèves sont initiés à débattre de manière démocratique et à penser de façon critique. Ils acquièrent dans ces débats les capacités à établir des liens entre des choix, des comportements et leurs impacts environnementaux (climat, biodiversité, développement durable) et à comprendre les perspectives des acteurs impliqués dans les problématiques abordées. Celles-ci prennent appui sur les observations du vivant, les expériences vécues dans l'école et son environnement ou l'étude de documents qui procèdent à une progressive « acculturation » écologique. »

Dans cette perspective, elle insiste particulièrement sur les points suivants :

➤ Exemplarité des écoles et des établissements scolaires :

- mener, au sein de chaque école ou établissement au cours de l'année scolaire, une action pérenne en faveur de la biodiversité impliquant une dimension pédagogique,
- généraliser les éco-délégués (a minima : un binôme d'éco-délégués par collège et lycée),
- s'assurer, en lien avec les collectivités, du caractère systématique du tri des déchets et y sensibiliser les élèves,

- lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires,
- tirer les conséquences de ces initiatives en généralisant leur reconnaissance dans le cadre du label E3D,
- proposer un concours annuel national « École verte » destiné à récompenser les meilleures initiatives en matière de protection de l'environnement.

➤ Pilotage académique et local de la transition écologique renforcé en s'appuyant sur les dynamiques créées par la démocratie lycéenne :

- mobiliser l'ensemble des personnels d'inspection et de direction concernés,
- dynamiser le pilotage académique de l'EDD et mettre en place une séance annuelle complète des CAVL dédiée aux thématiques du développement durable, dont le changement climatique et la biodiversité,
- favoriser l'engagement des instances de démocratie collégienne et lycéenne au service du développement durable,
- renforcer la coordination avec les partenaires, dont les collectivités territoriales, les associations, les autres services de l'État, les établissements publics et les acteurs économiques.

➤ Actions concrètes démultipliées par un renforcement des thématiques de la protection de l'environnement et de la biodiversité dans les programmes et les diplômes :

- renforcer l'EDD, une éducation transversale, dans les programmes,
- intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle.

➤ Dimension européenne et internationale en lien avec les grandes conférences internationales.

➤ Évaluation, suivi et coordination nationale :

- prise en compte de la transition écologique et du développement durable dans le projet d'école ou d'établissement.

2.4. Les parcours de l'élève

1 - Le parcours citoyen

Le parcours citoyen permet d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté :

- la compréhension de l'interdépendance humanité-environnement et du comportement écocitoyen,
- l'engagement dans des projets, disciplinaires ou interdisciplinaires, permettant de donner plus de sens aux apprentissages,
- la maîtrise et la mise en œuvre des langages dans des contextes et des situations de communication variés,
- le développement d'une pratique responsable du numérique, de l'internet et des réseaux sociaux.

2 - Le parcours éducatif de santé

Le parcours éducatif de santé est structuré autour de trois axes : l'éducation à la santé, la prévention et la protection. Le programme d'actions, construit autour de la démarche de projet, a pour but de :

- faire acquérir aux élèves des bonnes habitudes d'hygiène de vie et de lutter contre la néophobie alimentaire ;
- généraliser la mise en œuvre de l'éducation à l'alimentation en promouvant les activités physiques pour une prévention du surpoids et de l'obésité ;
- redonner du sens à l'alimentation et recréer le lien entre production

et consommation, au travers de différentes thématiques : production, saisonnalité, territoires, patrimoine, cultures alimentaires, goût et spécificités des produits, métiers, etc ;

- lutter contre le gaspillage alimentaire.

3 - Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours d'éducation artistique et culturelle regroupe l'ensemble des connaissances, des pratiques et des rencontres acquises et vécues par l'élève dans le domaine artistique. Le parcours repose sur le partenariat. Les principaux objectifs sont :

- diversifier et élargir les domaines artistiques,
- articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti,
- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part.

Ces projets, disciplinaires ou transdisciplinaires, sont co-construits en partenariat avec les instances culturelles, collectivités territoriales et associations. L'enjeu étant l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet éducatif partagé qui articule des univers professionnels différents, construit par les enseignants et les partenaires culturels, et au centre duquel se trouve l'enfant.

4 - Le parcours Avenir

Le parcours Avenir doit permettre à l'élève de comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers. Il s'adresse aux élèves à partir de la classe de 6^e.

2.5. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche inter et pluridisciplinaire qui permet de travailler des connaissances et des compétences dans tous les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques.
- Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

- Apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages.
- Contribuer à faire acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques, ainsi que la capacité de réaliser des projets. Des projets interdisciplinaires sont réalisés chaque année du cycle.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

L'éducation au développement durable en constitue un élément important : mener des actions concrètes dans les écoles, en faveur de la protection de l'environnement, offre autant d'occasions pour les élèves de développer leur sens de l'engagement. L'enseignement de sciences et technologie développe progressivement chez les élèves un regard critique sur les objets du quotidien, du point de vue de l'impact engendré par

leur création, leur utilisation et leur recyclage sur l'exploitation des ressources de la planète.

- Développer la confiance en soi et le respect des autres.
- Apprendre à respecter les règles de sécurité.
- Contribuer à la formation au jugement.
- Réaliser des projets qui mettent en œuvre la responsabilité, le sens de l'engagement et de l'initiative.

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

- Par la démarche d'investigation, les élèves apprennent à observer et à décrire, à déterminer les étapes d'une investigation, à établir des relations de cause à effet et à utiliser différentes ressources.
- Les élèves apprennent à utiliser leurs connaissances et savoir-faire scientifiques et technologiques pour concevoir et pour produire.
- Ils apprennent également à adopter un comportement éthique et responsable et à utiliser leurs connaissances pour expliquer des impacts de l'activité humaine sur la santé et l'environnement.

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

L'histoire-géographie, les sciences et la technologie et l'enseignement moral et civique, par leur contribution à l'éducation au développement durable, participent à la compréhension des effets des activités humaines sur l'environnement.

- Développer des repères spatiaux et temporels en faisant acquérir aux élèves des notions d'échelle, en différenciant différentes temporalités et en situant des évolutions scientifiques et techniques dans un contexte historique, géographique, économique ou culturel.

➤ Relier des questions scientifiques ou technologiques à des problèmes économiques, sociaux, culturels, environnementaux.

2.6. Les programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège

En lien avec les fondamentaux et l'enseignement moral et civique, chacune des problématiques posées permettra de traiter des points spécifiques du programme :

- Au cycle 2 : Questionner le monde,
- Au cycle 3 : Sciences et technologie, Histoire et géographie,
- Au cycle 4 : Sciences de la vie et de la Terre, Histoire et géographie.

Points du programme de Enseignement moral et civique - cycle 2 (réf. Programmes d'enseignement de l'école élémentaire 2020 - BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

Construire une culture civique

Développer le sens de l'intérêt général

➤ Initiation au développement durable : sensibilisation aux biens communs (ressources naturelles, biodiversité, etc.).

Points du programme de Questionner le monde - cycle 2 (réf. Programmes d'enseignement de l'école élémentaire 2020 - BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets

Comment reconnaître le monde vivant ?

➤ Connaître les caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité.

- Identifier ce qui est animal, végétal, minéral ou élaboré par des êtres vivants.

- Identifier les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu.

Exemples :

- Observer des animaux et des végétaux de l'environnement proche, puis plus lointain,
- Réaliser de petits écosystèmes (élevages, cultures) en classe, dans un jardin d'école ou une mare d'école :

- régimes alimentaires de quelques animaux,
- quelques besoins vitaux des végétaux.

- Suivi de ce qui entre et sort de la classe (papier, recyclage), de la cantine (aliments, eau, devenir des déchets).

➤ Reconnaître des comportements favorables à sa santé

- Catégories d'aliments, leur origine.
- Les apports spécifiques des aliments (apport d'énergie : manger pour bouger).
- La notion d'équilibre alimentaire (sur un repas, sur une journée, sur la semaine).

Questionner l'espace et le temps

Se situer dans l'espace

- Se repérer dans l'espace et le représenter.
- Situer un lieu sur une carte ou sur un globe ou sur un écran informatique.

Explorer les organisations du monde

➤ Comparer des modes de vie

- Identifier et comprendre des interactions simples entre modes de vie et environnement à partir d'un exemple (l'alimentation, l'habitat, le vêtement ou les déplacements).

➤ Comprendre qu'un espace est organisé

- Le rôle joué par certains acteurs urbains ou du village (la municipalité, les habitants, les commerçants, etc.) dans l'environnement, à partir d'un exemple lié au traitement des déchets, à la place de la nature en ville, aux

déplacements ou à la qualité de l'air. (Rencontres avec ces acteurs)

➤ Identifier des paysages

- Comparer des paysages d'aujourd'hui et du passé pour mettre en évidence quelques transformations.

Points du programme de Enseignement moral et civique - cycle 3 (réf. Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège 2020 - BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

Acquérir et partager les valeurs de la République

➤ La charte de l'environnement de 2004.

Construire une culture civique

➤ Comprendre et expérimenter l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement

➤ Comprendre le sens de l'intérêt général

- Comprendre la notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement, la société et l'environnement.

- La solidarité individuelle et collective nationale ou internationale (face aux défis environnementaux, aux catastrophes naturelles, aux risques sociaux).

- La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de la santé, du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable.

Points du programme de Sciences et technologie - cycle 3 (réf. Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège 2020 - BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

« Toutes les disciplines scientifiques et la technologie concourent à la construction d'une première représentation globale, ra-

tionnelle et cohérente du monde dans lequel l'élève vit. Le programme d'enseignement du cycle 3 y contribue en s'organisant autour de thématiques communes qui conjuguent des questions majeures de la science et des enjeux sociétaux contemporains (changement climatique, biodiversité, développement durable). »

Matière, mouvement, énergie, information

➤ Identifier différentes ressources en énergie et connaître quelques conversions d'énergie

- Identifier des formes d'énergie et des ressources en énergie.

- L'énergie existe sous différentes formes (énergie associée à un objet en mouvement, énergie thermique, électrique, lumineuse...).

Exemples de ressources en énergie utilisées par les êtres humains : charbon, pétrole, bois, uranium, aliments, vent, Soleil, mers et rivières...

- Ressources renouvelables et non renouvelables.

- Reconnaître les situations où l'énergie est stockée, transformée, utilisée. La fabrication et le fonctionnement d'un objet technique nécessitent de l'énergie.

Exemples de dispositifs de stockage : pile, barrage ;

Exemples de convertisseurs : lampe, éolienne, panneau solaire.

- Identifier quelques-uns des besoins en énergie de l'être humain pour le fonctionnement du corps et pour la vie quotidienne (se chauffer, se déplacer, s'éclairer...)

- Quelques dispositifs visant à optimiser la consommation d'énergie.

Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent

- Classer les organismes, exploiter les liens de parenté pour comprendre et expliquer l'évolution des organismes.
- Identifier les changements des peuplements de la Terre au cours du temps.
 - Biodiversité : diversités actuelle et passée des espèces.
 - Évolution à l'échelle des espèces ou des populations.
 - Appréhender les différentes échelles de temps : l'échelle des temps géologiques (notion de temps long) et celle de l'histoire de l'être humain récemment apparu sur Terre.
- Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire.
- Expliquer les besoins variables en aliments de l'être humain ; l'origine et les techniques mises en œuvre pour transformer et conserver les aliments.
- Mettre en évidence l'interdépendance des différents êtres vivants dans un réseau trophique
- Découvrir que tout être vivant produit sa matière à partir de celle qu'il prélève.
- Relier la production de matière par les organismes chlorophylliens et leurs besoins.
 - Besoins des organismes chlorophylliens : lumière, eau, sels minéraux, dioxyde de carbone.
- Relier la production de matière par les animaux et leur consommation de nourriture provenant d'autres êtres vivants.
 - Besoins alimentaires des animaux.
 - Devenir de la matière d'un organisme lorsqu'il est mort.
 - Décomposeurs.

La planète terre, les êtres vivants dans leur environnement

- Identifier des enjeux liés à l'environnement.
 - Décrire un milieu de vie dans ses diverses composantes.
 - Relier le peuplement d'un milieu et les conditions de vie (la biodiversité, un réseau dynamique).
 - Identifier la nature des interactions entre les êtres vivants et leur importance dans le peuplement d'un milieu.
 - Relier les besoins de l'être humain, l'exploitation des ressources naturelles et les impacts à prévoir et gérer (risques, rejets, valorisations, épaissement des stocks).
 - Identifier quelques impacts humains dans un environnement.
- Exemples :
 - *Travailler à partir de l'environnement proche : observations et analyses de données recueillies lors de sorties, recherches documentaires.*
 - *Répertorier les êtres vivants dans la cour de récréation ou dans l'environnement proche ; réaliser des mesures et des constats tout au long de l'année pour étudier les peuplements : comparer la répartition des êtres vivants dans des milieux d'expositions différentes, au cours des saisons, etc.*
 - *Observer et décrire le peuplement d'un sol ; suivre son évolution au cours des saisons.*
 - *Décrire l'impact d'espèces invasives sur la biodiversité.*
 - *Permettre aux élèves de s'impliquer dans des actions et des projets concrets en lien avec des thématiques liées à l'éducation au développement durable (création d'un espace vert, tri des déchets, etc.).*
 - *Permettre aux élèves de découvrir la notion d'engagement individuel et/ou collectif, notamment dans le cadre d'un travail partenarial, et en lien avec l'enseignement moral et civique.*

Points du programme de Histoire - cycle 3 (réf. Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège 2020 - BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

CM2

L'âge industriel en France

- Les énergies majeures de l'âge industriel (charbon puis pétrole).
- On montre que l'industrialisation est un processus qui s'inscrit dans la durée, qui touche tous les secteurs de la production et qui entraîne des évolutions des mondes urbain et rural et de profonds changements sociaux et environnementaux.

6^e

La longue histoire de l'humanité et des migrations

- Les débuts de l'humanité (qui s'inscrivent dans une chronologie qui les dépasse considérablement) ont connu de fortes oscillations climatiques, qui ont profondément transformé l'environnement et amené les groupes humains à adapter leurs modes de vie.

Points du programme de Géographie - cycle 3 (réf. Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège 2020 - BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

CM1

Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite

- Identifier les caractéristiques de mon (mes) lieu(x) de vie.

Consommer en France

- Satisfaire les besoins en énergie, en eau.
 - Satisfaire les besoins alimentaires.
- « Consommer renvoie à un autre acte quotidien accompli dans le lieu habité afin de satisfaire des besoins individuels et collectifs.

L'étude permet d'envisager d'autres usages de ce lieu, d'en continuer l'exploration des fonctions et des réseaux et de faire intervenir d'autres acteurs.

Satisfaire les besoins en énergie, en eau et en produits alimentaires soulève des problèmes géographiques liés à la question des ressources et de leur gestion : production, approvisionnement, distribution, exploitation sont envisagés à partir de cas simples qui permettent de repérer la géographie soulevée par la trajectoire d'un produit lorsqu'il arrive chez le consommateur. Les deux sous-thèmes sont l'occasion, à partir d'études de cas, d'aborder des enjeux liés au développement durable des territoires. »

CM2

Se déplacer

- Déplacement et développement durable.
- On étudie les déplacements dans le cadre du développement durable : la lutte contre la pollution, le recyclage, les moyens de transport.

Mieux habiter

- Favoriser la place de la « nature » en ville.
- Recycler.
- Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement sont au cœur des préoccupations actuelles. Il s'agit d'explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, métropole, région), des cas de réalisations ou des projets qui contribuent au « mieux habiter ». La place réservée dans la ville aux espaces verts, aux circulations douces, aux berges et corridors verts, au développement de la biodiversité, le recyclage au-delà du tri des déchets, l'aménagement d'un écoquartier sont autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de développement durable.

6*

Habiter un espace de faible densité

- Habiter un espace à forte(s) contrainte(s) naturelle(s) ou/et de grande biodiversité.
- Habiter un espace de faible densité à vocation agricole.
- Certains espaces présentent des contraintes particulières pour l'occupation humaine. Les sociétés, suivant leurs traditions culturelles et les moyens dont elles disposent, s'y adaptent différemment. On mettra en évidence les représentations dont ces espaces sont parfois l'objet ainsi que les dynamiques qui leur sont propres, notamment en matière de biodiversité.

Points du programme de Enseignement moral et civique - cycle 4 (réf. Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège 2020 - BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

Construire une culture civique

- L'engagement ou les engagements
- la responsabilité du citoyen en tant que consommateur

Points du programme de Sciences de la vie et de la terre - cycle 4 (réf. Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège 2020 - BOEN spécial n°31 du 30 juillet 2020)

La planète terre, l'environnement et l'action humaine

Cette partie de programme est propice à effectuer une synthèse montrant les liens entre le changement climatique actuel et l'influence humaine dans ce processus. Les notions de météorologie et de climat sont définies. On étudie les enjeux de l'exploitation des ressources naturelles dans une perspective de développement durable ainsi que les conséquences positives ou négatives des

activités humaines sur la préservation de la biodiversité.

- Expliquer comment une activité humaine peut modifier l'organisation et le fonctionnement des écosystèmes en lien avec quelques questions environnementales globales
- Analyser les impacts engendrés par le rythme, la nature (bénéfiques/nuisances), l'importance et la variabilité des actions de l'être humain sur l'environnement.
- On peut étudier des exemples de trames noires, bleues et vertes (articles L.371-1 et R.371-19 du code de l'environnement) ainsi que des zones protégées conçues pour limiter la fragmentation et la dégradation des habitats.
- Quelques exemples d'interactions entre les activités humaines et l'environnement, dont l'interaction être humain-biodiversité.

Le vivant et son évolution

La biodiversité est abordée dans ses différentes dimensions : diversité et dynamique du monde vivant à différents niveaux d'organisation ; dynamique des populations ; diversité génétique ; diversité des relations interspécifiques, apparition et disparition d'espèces au cours du temps ; maintien des formes aptes à se reproduire par effet du hasard et de la sélection naturelle. On rappelle que les végétaux verts se nourrissent du CO₂ rejeté par la respiration des organismes (animaux et végétaux) et par la combustion de matière organique actuelle (en particulier par les décomposeurs dans le sol) ou fossile. Des relations entre changement climatique et modification de la biodiversité peuvent être explorées.

- Expliquer l'organisation et le fonctionnement du monde vivant, sa dynamique à différentes échelles d'espace et de temps.
- Établir des relations de causalité entre différents faits pour expliquer :
 - la nutrition des organismes ;

- la dynamique des populations ;
- la classification du vivant ;
- la biodiversité (diversité des espèces) ;
- la diversité génétique des individus ;
- l'évolution des êtres vivants.

Exemples :

- *Des relations peuvent être établies entre la santé des populations humaines, les changements climatiques et les modifications de la biodiversité.*
- *Montrer que certains événements majeurs passés ou actuels (éruptions volcaniques de grande ampleur, introduction d'espèces invasives, compétitions entre organismes vivants, etc.) ont un effet sur l'évolution de la biodiversité.*

Le corps humain et la santé

- La nature des aliments et leurs apports.

Exemple :

La question de la répartition des ressources alimentaires sur la planète peut être évoquée dans le cadre du développement durable et du changement climatique.

Points du programme de Histoire - cycle 4 (réf. Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège 2020 - BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

3*

Le monde depuis 1945

- Enjeux et conflits dans le monde après 1989.

Exemple :

L'exemple d'une grande conférence mondiale pour le climat ou d'un sommet mondial pour le développement durable permet d'illustrer le niveau global de l'action politique, les avancées et les difficultés d'une coopération internationale et le rôle des différents acteurs impliqués.

Points du programme de Géographie - cycle 4 (réf. Programmes d'enseignement du collège 2020 - BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

5e

Des ressources limitées, à gérer et à renouveler

L'alimentation : comment nourrir une humanité en croissance démographique et aux besoins alimentaires accrus ?

On peut ainsi insister sur l'importance des espaces ruraux et agricoles, en tant qu'ils contribuent à la fourniture des ressources essentielles, notamment alimentaires, alors qu'une partie de l'humanité est toujours sous alimentée ou mal alimentée. On montre les enjeux liés à la recherche de nouvelles formes de développement économique, susceptibles d'assurer une vie matérielle décente au plus grand nombre, sans compromettre l'écoumène et sans surexploitation des ressources.

On abordera les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).

Exemples :

ODD mobilisés sur l'alimentation : lutte contre la faim.

- *éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable (ODD 2)*
- *établir des modes de consommation et de production durables (ODD 12)*
- *accès à la santé (ODD 3).*

5e

L'environnement, du local au planétaire

On s'appuiera sur les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).